

Image not found or type unknown



Modification du contrat de travail

Par **coco 66**, le **12/09/2013 à 13:49**

je travaille dans une grande surface depuis 20 ans, sur mon bulletin de salaire il y a marqué employé commercial, mon patron a vendu il y a 2 mois et le nouveau veut que je face le ménage du magasin (avec une machine que je ne sais que allumer et éteindre) et caissière (sans formation). modification du contrat de travail ou non qui peu m'aider. merci d'avance [smile17]

Par **P.M.**, le **12/09/2013 à 16:08**

Bonjour,
Vous pourriez refuser d'effectuer des tâches trop éloignées de votre qualification...